

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 996

présenté par

M. Aubert, M. Fasquelle, M. Leboeuf et M. Saddier

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« - mettre en œuvre un plan de soutien à la filière de retraitement des déchets radioactifs . »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement important tend à mettre en oeuvre un plan de soutien à la filière de retraitement des déchets radioactifs.